Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Publié le
ID : 060-216004259-20190222-DEL072019-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 22 février 2019

N° 07/2019

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
15/02/2019

Date d'affichage
15/02/2019

L'an deux mil dix-neuf, le 22 février à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15/02/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :
M. RIGOLET Michel ; M. KOUAOVI Éric ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. LECHEVALIER Gille ; Mme QUIGNAUX-MOINAT Laetitia ; M. PEIFFER Philippe ; Mme SOLINAS Brigitte ; Mme VILAIN Isabelle ; Mme CHARTIER Florence

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
- Mme MAROT Catherine donne pouvoir à ; M. LECHEVALIER Gille
- Mme RULENCE Dorothée donne pouvoir à Mme QUIGNAUX-MOINAT Laetitia
- M. FERRY Dominique donne pouvoir à M. RIGOLET Michel

Etai(ent) excusé(s) : Néant
Etai(ent) non excusé(s) : Mme PARENT Nathalie, M. MARTINEZ Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** Mme CHARTIER Florence

OBJET

BUDGET COMMUNAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Michel RIGOLET, 3ème adjoint,
VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2018 à l'unanimité et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	1 005 045,47 €
	Réalisé :	783 446,10 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	1 005 045,47 €
	Réalisé :	984 765,75 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Investissement		
Dépenses	Prévu :	1 290 247,86 €
	Réalisé :	442 272,74 €
	Reste à réaliser :	316 644,00 €
Recettes	Prévu :	1 290 247,86 €
	Réalisé :	395 454,86 €
	Reste à réaliser :	215 752,00 €

Résultat de clôture de l'exercice	
Investissement :	-46 817,88 €
Fonctionnement :	201 319,65 €
Résultat global :	154 501,77 €

Ainsi fait et délibéré le 22/02/2019, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,



Hubert BRIATTE

